

Pour des bâtiments plus durables grâce à une ambitieuse politique de rénovation

Déclaration du groupe Artisanat et Professions libérales

Plus d'un français sur deux est désormais convaincu de la nécessité de faire réaliser des travaux de rénovation pour réduire sa facture énergétique et améliorer le confort de son logement.

Cette prise de conscience n'est pas nouvelle, même si elle s'est renforcée depuis la hausse du coût de l'énergie. En revanche, le passage à l'acte reste encore très insuffisant pour inscrire la rénovation des bâtiments dans une trajectoire ambitieuse.

Avec la mise en place de « MaPrimeRénov », une accélération des travaux de rénovation énergétique a bien été constatée, mais ceux-ci restent le plus souvent limités à quelques postes comme le changement de fenêtres ou de chaudière, sans s'intégrer dans une rénovation globale qui permettrait des gains substantiels en termes de consommation énergétique.

À ce rythme, la neutralité carbone du bâtiment en 2050 restera hors d'atteinte. L'enjeu est donc d'accélérer la cadence, en massifiant les rénovations globales. L'avis formule une série de propositions pour lever les difficultés qui freinent encore le rythme des rénovations performantes.

Tout d'abord, simplifier et stabiliser les aides, mais aussi les rendre plus accessibles. C'est une demande que nous portons de longue date, car bien souvent les ménages hésitent à se lancer dans des travaux, faute de connaître les aides auxquelles ils peuvent prétendre, ou par crainte de démarches trop complexes. Nous approuvons aussi le besoin de mieux communiquer sur l'intérêt des rénovations globales et de les rendre plus incitatives.

Instaurer, d'ici 5 ans, un audit obligatoire permettant à chaque propriétaire d'identifier et d'évaluer les travaux nécessaires pour améliorer la performance énergétique de son logement, est également une proposition que nous soutenons. Cela donnera aux ménages de la visibilité sur la nature et l'ordre de priorité des travaux à réaliser, tout en leur permettant de les programmer sur le plan pratique comme financier.

Ce dernier point nous renvoie à la question du reste à charge qui est probablement le premier frein à la décision de travaux, surtout s'il s'agit d'effectuer une rénovation globale.

À cet égard, la préconisation 10 nous semble pragmatique.

Oui, il convient de se fixer l'objectif de rendre obligatoire, à terme, les rénovations énergétiques globales, si l'on veut réellement changer d'échelle.

Mais au préalable, il est essentiel de s'assurer que toutes les conditions sont réunies, afin de rendre réaliste et donc acceptable une telle obligation, et notamment résoudre la question de sa soutenabilité financière pour les plus modestes comme pour les revenus intermédiaires, en faisant évoluer le niveau des aides.

Les professionnels du secteur sauront être au rendez-vous d'une massification de la demande de travaux, même si cette perspective appelle dès maintenant à encourager davantage de jeunes à se former dans ce secteur, en valorisant mieux son potentiel de croissance comme son ambition écologique.

Le groupe Artisanat et professions libérales a voté en faveur de cet avis